Institut Sainte-Marie La Louvière Enseignement secondaire général www.ismll.be



Centre scolaire

Notre projet d'établissement 2016-2019

Nos valeurs Nos priorités d'action

Document approuvé par le Conseil de participation du 30 janvier 2017

Pourquoi un tel document?

Les couleurs de notre école

Chaque école est différente.

Chacune a son histoire, son projet initial.

Chacune essaie aussi de rencontrer les besoins d'un public spécifique, quoique composé de jeunes très différents.

Notre école est située en Belgique, en Wallonie, à La Louvière : une ville au passé prestigieux et à l'avenir encore incertain ; une région riche en talents, issus de nombreux pays et animée d'une envie de partage, au plan culturel notamment.

Notre équipe éducative se forme et évolue dans le contexte d'un enseignement lui-même en recherche constante d'une meilleure adaptation aux besoins et aux réalités d'une société qui n'en finit pas de changer. On ne peut plus tout à fait enseigner au XXI^e siècle comme on le faisait le siècle passé. Les structures familiales, l'accès au savoir (Internet est né en 1993) et toutes les structures des états comme les mécanismes de l'économie ont été bouleversés. Dans notre école, comme dans tout le monde de l'enseignement, nous sommes en recherche et en adaptation constantes.

Dès lors, il est essentiel de pouvoir régulièrement s'accorder sur les valeurs fondamentales qui irriguent notre action au quotidien et lui donnent son sens. Notre communauté éducative doit aussi faire émerger une vision partagée de l'avenir, en se fixant des objectifs, réalistes et mesurables, afin de remplir toujours mieux sa mission de formation. Le projet d'établissement, réactualisé pour les trois années à venir au terme d'une démarche de réflexion collective, répond à cette double préoccupation.

Les valeurs que nous voulons continuer à promouvoir et les projets à mener pour progresser dans notre mission ont été regroupés en quatre axes, aux recoupements inévitables : l'action pédagogique est indivisible et complexe, comme les personnes auxquelles elle s'adresse. Le présent projet d'établissement est complété par l'exposition des défis que l'équipe éducative du premier degré souhaite relever dans le cadre de son Plan d'Actions Collectives (PAC).

Du projet à l'action : concrétiser

Dans ce projet, toutes les priorités énoncées ne sont pas au même stade de maturité. Pour certaines, des actions ont déjà été entreprises ou vont l'être, dans un calendrier établi. Pour d'autres, les questions de moyens, de ressources humaines et de délais doivent encore être travaillées. Les instances de participation évalueront périodiquement le chemin parcouru et encore à parcourir.

Les quatre axes de notre projet d'établissement 2016-2019

- 1. L'ajustement périodique et en équipe des parcours d'apprentissage et des pratiques pédagogiques pour assurer à tous une formation de qualité
- 2. L'ouverture sur le monde par la culture, les rencontres, la recherche de sens et les opportunités d'engagement
- 3. L'investissement dans les dispositifs de soutien et d'orientation, pour aider chacun à réussir et à construire son projet
- 4. La construction collective d'un cadre éducatif qui permette le vivre ensemble dans le respect des personnes et de l'environnement

Axe 1. L'ajustement périodique et en équipe des parcours d'apprentissage et des pratiques pédagogiques pour assurer à tous une formation de qualité

Notre école secondaire organise un premier degré commun (la fin du fondement) ainsi que les deuxième et troisième degrés de l'enseignement général (un enseignement de transition qui prépare aux études supérieures).

Elle se veut attentive au développement global de chacun de ceux qui lui sont confiés. Etape cruciale dans l'éducation et le développement d'un jeune, elle ouvre celui-ci à la complexité du monde et à la richesse de l'existence humaine. Elle contribue à la construction de sa personnalité.

Sur le plan des apprentissages et de la formation, elle ne se donne pas pour but de sélectionner les meilleurs mais bien de stimuler et accompagner chacun à découvrir et développer au mieux ses potentialités.

Des priorités à conserver

- 1. La possibilité de construire une grille horaire adaptée aux besoins et aux aptitudes de chacun (grilles à combinaison et non choix entre des menus préétablis).
- 2. L'intégration dans notre offre d'enseignement général, jusqu'à la fin du parcours, des dimensions d'éducation physique et artistique, sources complémentaires d'épanouissement et d'équilibre.
- 3. Un enseignement stimulant, attentif à la motivation du jeune face aux exigences de la formation. Transmettre, apprendre les uns des autres, apprendre à apprendre, tous les acteurs de l'école sont invités à réfléchir au sens et aux formes à donner à ces missions fondamentales.
- 4. Le travail par projets et mises en situation, privilégié pour motiver, donner du sens et finaliser concrètement les apprentissages.
- 5. L'accès à diverses ressources documentaires, physiques ou en ligne, via la bibliothèque, le centre cybermédia ou la médiathèque : chaque élève doit se former à la recherche, à la comparaison, à la synthèse et à la communication d'un savoir digéré personnellement, seul ou en équipe.
- 6. L'accent mis sur le plaisir d'apprendre, le sens de l'effort, l'éducation à l'autonomie et la recherche du sens à donner à sa formation.
- 7. La qualité relationnelle offerte, qui encourage chaque jeune sur son chemin de formation.
- 8. Le souci d'une communication claire du contenu des parcours d'enseignement, des étapes menant à leur maîtrise et des performances attendues. L'accent mis sur le dialogue pédagogique pour mieux identifier les obstacles à l'apprentissage et les points de progression.
- 9. L'information aux parents sur la progression de l'élève via le journal de classe, les courriers, les rencontres, le bulletin, afin qu'ils puissent être partenaires actifs de la formation de leur enfant.

10. Une majorité de décisions de passage prise en juin : le temps de travail, d'accompagnement et d'évaluation accordé durant une année scolaire est jugé suffisant. Les conseils de classe cherchent la meilleure solution pour le développement de l'élève et veillent aussi à ce que chacun comprenne pourquoi et comment il réussit ou échoue, parfois partiellement.

- 1. La poursuite de la mise en mise en œuvre d'actions qui permettent de bien vivre avec les TIC et en tirent profit pour améliorer les apprentissages : animations sur le bon usage des réseaux sociaux, développement du recours au TBI, pratiques collaboratives et utilisation de ressources pédagogiques déposées sur le site Internet, appropriation de balises dans l'usage des TIC (respect de la vie privée, droit à l'image, propriété intellectuelle, savoir-vivre,...).
- 2. La mise en oeuvre de mesures visant à aider les élèves à se construire un programme de cours cohérent qui développe au mieux leurs potentialités et leur assure un maximum de chances d'aborder avec confiance la suite de leur parcours :
- 2.1 Optimisation de la phase de présentation des choix d'option pour que les enjeux soient bien compris des élèves et de leurs parents.
- 2.2 Création d'un dispositif de validation des choix remis à l'issue de la 2^e, de la 3^e et de la 4^e et interpellation des élèves dont les choix semblent manquer de cohérence ou de pertinence.
- 2.3 Réalisation d'une brochure avec l'offre d'enseignement qualifiant de la région (et leurs grilles de cours) à destination de l'équipe éducative et des élèves pour servir d'outil d'aide à l'orientation.
- 2.4. Poursuite et développement des contacts pris avec des écoles qualifiantes proches (tous réseaux confondus) pour être informé de leurs portes ouvertes et organiser des visites ou des stages avec les élèves intéressés.
- 3. La poursuite du travail en équipes de branches, sous la conduite d'un coordinateur, pour harmoniser les contenus d'enseignement et les niveaux de performance attendus (pour faciliter notamment le passage des élèves d'un professeur à l'autre d'une année à l'autre) ; pour créer des outils de diagnostic et de remédiation utilisables en classe ; pour se concerter sur l'acquisition et le partage de matériel didactique.
- 4. Le renforcement de la procédure d'accueil des nouveaux collègues, afin qu'ils puissent travailler sereinement et comprendre notre projet avec, entre autres, la désignation d'un référent, la mise à jour du vade-mecum, la visite de l'école et un temps d'autoévaluation et d'accompagnement.
- 5. L'alimentation régulière du présentoir de ressources pédagogiques à consulter ou emprunter, afin d'enrichir et actualiser notre réflexion sur notre action.

Axe 2. L'ouverture sur le monde par la culture, les rencontres, la recherche de sens et les opportunités d'engagement

Notre école a toujours voulu permettre à chaque jeune de pouvoir s'ouvrir au monde, à la société et de découvrir la richesse des activités humaines, afin de s'y engager. Chacun doit avoir la chance d'être mis en relation avec les dimensions artistiques, sociales, économiques, scientifiques, historiques de la vie des Hommes.

Les enjeux sont de taille : éveiller la curiosité, développer le sens critique, ouvrir au « beau » sous toutes ses formes, visiter le passé et le présent, nourrir des projets futurs ou des rêves, mieux comprendre les hommes d'ici et d'ailleurs, au-delà des jugements premiers. Il importe aussi de former des hommes et des femmes aptes et prêts à jouer un rôle, à entreprendre.

Au cœur de l'Europe, nous voulons permettre à chacun de comprendre et consolider ses racines et de développer la confiance et le bagage nécessaire à déployer ses ailes pour jouer un rôle actif dans la société. Les activités de découverte des diverses réalités socioprofessionnelles, de leurs enjeux et de leurs évolutions constantes peuvent être nourries par des rencontres, des stages comme par les activités pratiquées au cours.

Mais notre école entend aussi jouer un rôle actif dans le développement spirituel de chaque jeune en lui accordant du temps pour une démarche d'intériorisation et de recherche de sens. La vie, l'amour, l'existence de Dieu, le but de l'aventure terrestre, la mort sont des questions existentielles qu'un parcours d'humanités générales doit susciter. Notre école, chrétienne, est ainsi attachée à nourrir le cheminement intérieur de chacun, en fonction de sa maturité et dans le respect actif de toutes les convictions. Elle veille aussi à l'ouverture aux autres spiritualités pour favoriser l'apprentissage de la tolérance et du dialogue dans une société pluriculturelle.

Des priorités à conserver

- 1. La construction concertée de la programmation des activités dès le début de l'année ; ceci permet de mesurer les premiers équilibres à ajuster ; ce programme s'arrête de manière générale avant la mi-mai, surtout pour les aînés. Les propositions sont fondées sur des objectifs identifiés, en lien avec une discipline ou la formation générale du jeune. Toute activité est préparée et exploitée.
- 2. La recherche d'une équité entre les classes, les groupes et d'un équilibre entre les activités (type, coût, implication...).
- 3. La poursuite du programme *L'école autrement* et des activités pour les élèves de quatrième avant Pâques.
- 4. L'organisation d'une semaine de stages disciplinaires en arts d'expression (3^e degré) et éducation physique OB (2^e et 3^e degrés), de stages en milieu professionnel en sciences sociales (3^e degré) et en sciences économiques (6^e).
- 5. La mise à disposition de périodiques à différents lieux stratégiques de l'école : la bibliothèque, la salle d'étude et le local 119.
- 6. Une programmation musicale pour toutes les années, en variant les styles et les genres.

- 7. L'organisation des retraites en sixième année, intégrées à une démarche de définition d'un projet personnel.
- 8. La participation ciblée et consciente à des actions de solidarité.
- 9. L'impulsion donnée par une « équipe pastorale » ouverte à tous, autonome et soutenue par la direction, pour nourrir et organiser des temps de réflexion et de célébration.

- 1. Le renforcement de l'information aux élèves sur les activités proposées via les cours concernés, un affichage judicieux et le site de l'école.
- 2. La recherche d'un équilibre plus serein entre d'une part les activités d'enseignement en classe, qui peuvent elles aussi ouvrir au monde et au sens et doivent remplir leurs autres missions formatives, et d'autre part les moments d'illustration et de prolongement ou de découverte, par une conférence en classe ou une visite à l'extérieur.
- 3. Le développement d'activités proches, pour exploiter la dynamique culturelle de la région.
- 4. L'aide à la remise en ordre après un stage et l'adaptation, si nécessaire, de certains cours.
- 5. La création d'un fichier d'adultes partenaires de notre école, prêts à accueillir des élèves pour une interview, une journée métiers ou un stage.
- 6. La participation à des projets ou concours proposés par différents acteurs ou institutions (services club, Ville de La Louvière, Centre culturel, Communauté française : concours de langues, Olympiades de mathématiques et de sciences, tournoi d'éloquence, etc. Ces opportunités stimulent souvent nos élèves et leur permettent de rencontrer d'autres jeunes et d'autres milieux.
- 7. La mise au point annuelle d'une semaine citoyenne, avec un thème précis (comme celui de la consommation responsable, la solidarité, le dialogue entre les cultures, etc.).
- 8. La poursuite d'un programme annuel d'animation à l'intériorité et de temps de célébration.
- 9. La relance de l'engagement d'une équipe d'élèves sous la conduite d'un adulte dans un projet de commerce équitable (Jeune magasin Oxfam).

Axe 3. L'investissement dans les dispositifs de soutien et d'orientation, pour aider chacun à réussir et à construire son projet

La congrégation des Filles de Marie a créé notre école en 1860. Son projet était clairement d'ordre social : elle voulait offrir aux enfants des ouvriers de la région les meilleures chances d'instruction scolaire. Cet esprit d'ouverture et de mixité anime toujours notre école, située dans une région en reconstruction économique.

L'attention portée à chacun est une de nos priorités : un élève est une personne, unique et différente, avec son histoire, ses capacités mais aussi un potentiel de développement à épanouir. Nous parions sur l'intelligence de tous et affirmons l'éducabilité de chacun.

Pour stimuler nos élèves, les soutenir dans leurs apprentissages et les aider à construire leur projet personnel, des dispositifs de soutien et d'orientation sont mis en place.

Des priorités à conserver

- 1. Une dynamique de soutien, composée de différents types d'aide (étude dirigée, remédiation, soutien pour l'année complémentaire au premier degré, Coup de pouce, aménagements raisonnables, PIA) et présentée à tous dès la rentrée.
- 2. La gestion d'une farde d'absence par classe.
- 3. L'implication de l'équipe éducative dans l'accompagnement du passage de l'enseignement primaire à l'enseignement secondaire, notamment par la mise en place d'une matinée *Portes ouvertes* construite comme un parcours d'ateliers de découverte, avec le concours d'élèves.
- 4. Un programme spécifique d'accueil pour les premières années, dans le but de favoriser une transition positive par rapport à l'école primaire.
- 5. Un parcours de préparation aux études supérieures et de construction d'un projet personnel (fiches-outils de méthodologie, rencontres organisées avec le CIO, retraites de sixième, stages en milieu professionnel).
- 6. Une attention particulière aux élèves en décrochage : repérage rapide des élèves qui s'absentent sans justification, travail d'écoute mené par les éducateurs pour identifier les craintes et les besoins des élèves concernés, collaboration avec les agents du PMS.

- 1. L'optimisation des dispositifs d'aide existants par une meilleure communication sur les besoins à rencontrer et l'évaluation des progrès réalisés par les élèves qui bénéficient de ces dispositifs.
- 2. La réduction de l'absentéisme injustifié en nouant davantage de collaborations avec des intervenants extérieurs (médiateurs scolaires, SAS, etc.).
- 3. La promotion de mesures collectives qui invitent les élèves à adopter des comportements adaptés au travail intellectuel, à intérioriser les attitudes mentales nécessaire à l'apprentissage :

- 3.1 Elaboration d'affiches, de slogans (adaptés à l'âge des élèves) qui promeuvent les attitudes requises pour un travail intellectuel de qualité (passer par un brouillon, être patient dans la recherche de solutions à un problème, échelonner dans le temps le travail de mémorisation, se remettre en question, etc.).
- 3.2 Mise en place ou rappel de rituels structurants : démarrer la journée par une courte pause réflexive, lever son doigt pour poser une question, se lever à l'entrée d'un adulte dans le local occupé, profiter de l'intercours pour préparer son matériel pour le cours à venir,...
- 3.3 Attention quotidienne à la propreté des locaux occupés (chasse aux graffitis, à l'abandon de matériel, aux déchets laissés derrière soi,...).
- 4. La lutte contre le décrochage interne :
- 4.1 Identification plus rapide des élèves en décrochage interne et recherche dès le conseil de classe d'octobre et à l'occasion d'un entretien avec les élèves concernés de pistes d'action visant en enrayer le phénomène.
- 4.2 Promotion, au sein des disciplines, de pratiques évaluatives centrées sur l'apprentissage de l'élève et les progrès qu'il accomplit plutôt que sur ses performances.
- 4.3 Travail sur la confiance en soi.
- 5. Le développement du souci de l'accompagnement au sein du cours plutôt que dans une structure parallèle, de la préparation des épreuves importantes et des sessions, d'un profit à tirer des erreurs commises lors des évaluations.
- 6. Le renforcement de l'information d'orientation pendant et après le secondaire :
- 6.1 Création d'un programme de rencontres (avec des anciens, avec des professionnels)
- 6.2 Mise à jour et à disposition des fiches-outils méthodologiques (prise de notes, gestion d'une session,...) et identification de professeurs-relais pour les présenter.
- 6.3 Extension de la dynamique de stages en milieu professionnel à tous les élèves de sixième ; étude de la faisabilité d'utiliser les jours qui suivent les sessions.

Axe 4. La construction collective d'un cadre éducatif qui permette le vivre ensemble dans le respect des personnes et de l'environnement

Notre école réunit plus de 1100 personnes, jeunes et adultes, dans un espace limité. La vie collective doit s'organiser sur base des valeurs humanistes et chrétiennes que nous voulons permettre de découvrir ou d'approfondir. Elle s'appuie sur un cadre de règles et de pratiques qui doit être connu de tous et rester ouvert au dialogue : chaque acteur est susceptible d'émettre des propositions qui permettront à l'école de remplir encore mieux ses missions de formation.

La discipline dans notre école est volontairement fondée sur l'apprentissage et l'appropriation consciente des règles et des codes, ainsi que sur l'éducation à l'action responsable de chacun.

Ces règles, comme toutes les questions liées à la vie de l'école et à la qualité de la formation reçue, font l'objet d'échanges et de mises au point dans le cadre des différents lieux de participation prévus (conseil des élèves, conseil de participation, conseil de direction, groupes à tâches et assemblée de l'équipe éducative). Elles sont expliquées lors de chaque rentrée et rappelées régulièrement, lorsque des déviances tendent à s'installer.

Notre école encourage et soutient les initiatives des professeurs, des éducateurs et des élèves. Elle offre les moyens nécessaires à la réalisation de différents projets, tous sources de concrétisation des apprentissages. C'est aussi une manière de contribuer à la formation de citoyens responsables, créatifs et entreprenants.

L'école est le lieu de vie des jeunes et des enseignants cinq jours sur sept. Chacun doit y trouver des conditions matérielles et relationnelles qui favorisent son épanouissement. Ce sont des facteurs déterminants de bien-être. Toute incivilité nuit et doit être sanctionnée, à titre éducatif notamment.

Toute infrastructure a ses qualités et ses limites. Notre école est située dans un cadre de verdure, les locaux sont entretenus régulièrement par une équipe d'ouvriers et une équipe d'entretien, mais la taille et le nombre des locaux restent parfois problématiques. Les couloirs étroits et la dispersion des classes dans des bâtiments partagés avec d'autres renforcent l'importance de la lutte permanente pour instaurer le calme et favoriser une ambiance de travail.

Enfin, notre dispositif d'accueil permet de contrôler les entrées et les sorties et limite les possibilités d'intrusion.

Des priorités à conserver

- 1. La communication régulière et accessible des règles de vie et de leur sens.
- 2. La dynamisation des conseils d'élèves, du conseil de participation, du conseil de direction et des assemblées de l'équipe éducative.
- 3. Le soutien aux projets de l'équipe éducative et des élèves : accueil ouvert de leur demande, accompagnement, prêt de matériel et d'infrastructure ; la mise en place de

moments festifs (comme la Saint-Nicolas) ou de célébration contribue à la création d'un sentiment d'appartenance et de participation à un esprit particulier.

- 4. La présence d'une fonction de coordinateur des éducateurs, personne-relais identifiée par tous les membres de l'équipe éducative.
- 5. Un suivi particulier des élèves qui ont un comportement problématique via l'activation de différents outils (carte de comportement, contrat disciplinaire, dossier disciplinaire en ligne,...) qui invitent à une action concertée et cohérente de l'équipe éducative et recherchent avec les élèves concernés les moyens de progresser.
- 6. L'action cohérente de tous les adultes, éducateurs, professeurs et direction, pour maintenir le climat de travail, de calme et de bienveillance dans toute l'école.
- 7. Le souci de mener des actions qui s'inscrivent dans la perspective d'un développement durable.

- 1. Le renforcement de l'action collective pour faire régner le calme dans l'école et mettre en avant le droit de chacun de bénéficier des meilleures conditions d'apprentissage lors de chaque heure de cours, sans subir la pression de ceux pour qui l'école ou notre offre d'enseignement ne fait plus sens.
- 1.1 Adaptation du règlement d'ordre intérieur, à découvrir avec les élèves dès sa parution.
- 1.2 Affichage de consignes claires aux endroits stratégiques : horaire d'accès aux classes, transport de son matériel en vue des heures de cours qui suivent une récréation.
- 1.3 Création d'outils permettant la régulation des comportements au sein de la classe (ex. : baromètre du climat de la classe).
- 2. La mise en place d'une procédure pour instruire avec discrétion et efficacité les plaintes pour harcèlement.
- 3. L'aménagement d'un lieu pour mener des entretiens individuels ou avec de petits groupes d'élèves afin de résoudre des conflits interpersonnels ; la sensibilisation des élèves à la gestion des émotions.
- 4. La valorisation des temps d'étude et de récréation.
- 5. Le développement d'activités intergénérationnelles, dont la restauration du parrainage des 1ères au moment de l'accueil.
- 6. Le soutien aux délégués d'élèves dans leur mission de représentation de tous : demande d'organisation d'un conseil de classe trimestriel, avec l'appui du titulaire, du professeur de français ou d'un autre collègue volontaire.
- 7. La réalisation régulière d'un outil d'information à destination de l'équipe éducative, lieu de rassemblement d'échos, de consignes, d'invitations, de synthèses de groupe de travail ou conclusions du conseil de direction, communiquées dans sa foulée.
- 8. La mise au point d'un plan d'action pour favoriser l'apprentissage de la natation.
- 9. La révision de l'offre alimentaire au service de la santé et d'une consommation éthique.
- 10. Le soutien aux projets initiés par la cellule « Planète attitude ».

- 11. L'exploitation plus régulière du parc comme lieu de détente et d'apprentissage.
- 12. La poursuite du plan de rénovation des peintures, des sols et du mobilier ; l'aménagement d'un local spécifique pour le cours de technologie.
- 13. L'amélioration de la régulation du chauffage par l'installation de vannes thermostatiques.
- 14. L'amélioration des conditions d'hygiène dans les lieux d'aisance.
- 15. La mise à disposition rapide du matériel de classe déficitaire ou cassé, par l'intermédiaire des délégués de classe.
- 16. La recherche d'une gestion plus efficace des casiers personnels, introduits (pour mémoire) en 2009 au premier degré pour diminuer le poids des cartables et lutter contre les disparitions d'effets personnels.

Les défis du Plan d'Actions Collectives (PAC) pour le 1^{er} degré 2016-2019

1. Augmenter le taux de réussite scolaire par

- 1.1 L'amélioration des dispositifs d'apprentissage et d'évaluation au sein même des classes en approfondissant le travail sur le sens des apprentissages, la différenciation pédagogique, la pédagogie coopérative, le recours aux outils numériques, le statut positif de l'erreur, le diagnostic des difficultés des élèves, la prise en compte des profils d'apprentissage, l'apprentissage d'une méthode de travail, l'évaluation formative et sommative, les aménagements raisonnables.
- **1.2** L'accroissement de l'efficacité des différents dispositifs de soutien et de remédiation, qui passe par le renforcement des liens entre ces dispositifs et le travail en classe, une circulation optimale au sein de l'équipe éducative à propos des informations sur les difficultés des élèves et les moyens mis en œuvre pour y remédier, l'instauration d'un dispositif de soutien pour le PIA en 1C, la construction d'outils pour mesurer les effets des actions menées.

Si l'élève est bien sûr le premier moteur de sa réussite, l'amélioration des dispositifs d'apprentissage et d'aide à la réussite relève essentiellement de l'ingéniosité du métier et du souci de l'équipe éducative d'adapter sans cesse son enseignement aux besoins des élèves dans une société en mutation. Elle est aussi conditionnée par la qualité de la relation pédagogique et le travail qui est mené par les enseignants pour attiser chez l'élève son désir d'apprendre. Enfin, elle nécessite de la part de tous les acteurs, élèves compris, un effort collectif de réflexivité, capable de rompre avec une certaine routine et de lutter contre une vision fataliste de l'échec scolaire.

Pour relever ce premier défi dans ses deux dimensions, des moyens nouveaux sont dégagés :

- Une dizaine d'heures NTPP sera affectée à la création d'une cellule pédagogique chargée de proposer un plan d'actions étalé sur trois ans pour rencontrer ce défi important et piloter les actions projetées, avec la collaboration des enseignants qui ont dans leurs attributions des heures de soutien, de remédiation ou sont des référents PIA, et en concertation avec la direction.
- Une formation en coaching scolaire sera proposée aux référents PIA.
- Des heures NTPP seront réservées pour des référents PIA en 1C. Les heures de remédiation en méthode de travail seront si possible doublées. Dans la mesure du possible, une heure de remédiation en sciences sera organisée en 2C.
- Parce qu'ils sont davantage susceptibles d'être porteurs de sens et facteurs de motivation pour les élèves, les projets multidisciplinaires et/ou intergénérationnels et/ou débouchant sur une communication vers l'extérieur de la classe (participation à des concours comprise) seront encouragés. Chaque conseil de classe fera en sorte que trois

projets entrant dans ces catégories soient menés sur une même année scolaire par la classe dont il a la charge.

• Des projecteurs data et/ou TBI seront mis à disposition dans les classes, au rythme de trois par an, et des temps de formation aux outils numériques seront programmés.

2. Améliorer le climat de travail et le bien-être à l'école par

- 2.1 Un accent mis sur la valeur « respect », dès l'accueil de début d'année. Respect de soi, des autres, du matériel, du cadre de vie, des règles de vie en commun. Chaque classe sera invitée à produire une charte qui formule ce qu'elle entend par respect de soi et des autres et identifie les comportements respectueux à promouvoir. Un travail d'appropriation des points essentiels du règlement et de l'échelle des sanctions prévues sera également mené et réactivé au fil de l'année par affichage notamment. A ce niveau la cohérence de l'équipe éducative et l'adoption d'un langage commun sont essentiels. Un groupe de travail « Accueil » tracera les balises pour la mise en œuvre de cet objectif d'amélioration du climat de travail.
- **2.2** La création d'une cellule de médiation pilotée par un ou deux enseignants (1 ou 2 h NTPP) et un éducateur et bénéficiant de l'aide d'élèves du troisième degré formés à cet effet. Un local (le R04) sera aménagé pour permettre des entretiens. Une permanence y sera assurée sur les temps de midi. Chaque élève pourra s'y rendre spontanément ou sur suggestion d'un tiers ou sur convocation.

3. Progresser sur le chemin d'une école orientante

Deux dimensions sont à prendre en compte pour promouvoir une école orientante : la connaissance de soi et l'exploration des études et des professions. La première dimension constituera l'objectif privilégié de la 1C, la seconde celui des 2C et 2S. Pour compléter l'existant en la matière, les actions suivantes seront menées :

- **3.1** Construire pour les 1C des activités (dans le cadre de l'accueil notamment) qui ont pour thématique « Je m'adapte et je m'organise » (prendre conscience de soi, de son potentiel et des ressources et exigences du milieu scolaire).
- **3.1** Créer, au départ de la vision et l'expérience des élèves qui ont fréquenté les AC, un outil de présentation des AC en 1C pour éclairer le choix des élèves à l'inscription.
- **3.2** Organiser en fin d'année scolaire, en partenariat avec les élèves de 2C, un temps de découverte des AC de 2^e pour permettre aux élèves de 1C de faire leur choix pour l'année suivante.
- **3.3** Organiser, au terme de toute activité complémentaire, un temps de réflexion sur les apports personnels de l'activité en matière de connaissance de soi et d'aide à l'orientation. Synthétiser cette réflexion pour la communiquer aux conseils d'élèves.
- **3.4** Développer la présentation des AC lors de la matinée Portes ouvertes.
- **3.5** Etendre l'offre des visites d'écoles qualifiantes pour donner à connaître d'autres filières aux élèves de 2^e ; faire connaître l'enseignement en alternance.
- **3.6** Identifier dans les cours de 2^e les opportunités de promouvoir la découverte des métiers et la connaissance des caractéristiques de la vie professionnelle.
